

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CHSCT,



La FNEC-FP-FO déplore que le CHSCTD se tienne à nouveau en distanciel car cela nuit fortement à la qualité de l'instance comme à celle des échanges approfondis. Si la priorité doit être à la sécurité sanitaire et à la limitation de la propagation du virus et de ses variants, il est parfaitement possible de tenir des réunions en présentiel, y compris en effectif important. C'est pourquoi la FNEC-FP-FO demande que cette instance se déroule systématiquement en présentiel, surtout que, lors des derniers groupes de travail, les gestes barrière, la ventilation, le port du masque ont été respectés. Ils ont été respectés tout comme les enseignants doivent les respecter en présence de 30 élèves dans les classes, en présentiel cette fois-ci.

La FNEC-FP-FO continue de demander le dépistage systématique et régulier des personnels qui le souhaitent avec isolement des agents testés positifs, des masques FFP2, seuls EPI reconnus par le code du travail, le recrutement des personnels en nombre suffisant et recours aux listes complémentaires, pour réduire les effectifs par classe et assurer le remplacement des enseignants absents.

Concernant les tests salivaires, des problèmes demeurent ou apparaissent.

Dans un premier temps, les représentants du ministre ont indiqué sans honte que les personnels des écoles, enseignants et AESH, allaient s'occuper des prélèvements ! La FNEC FP FO est intervenue alors auprès du ministère pour rappeler que les personnels des écoles n'étaient pas des personnels de laboratoire ou plus généralement de santé et qu'ils ne pouvaient avoir aucune responsabilité en la matière, ce dont le ministre a finalement dû convenir.

Nous constatons ensuite que les collègues sont avertis trop tardivement (2 ou 3 jours à l'avance) et il est demandé la distribution de formulaires à photocopier par l'établissement avec un retour nécessaire dès le lendemain. Le formulaire indique bien la notion de volontariat mais il est mal compris par des parents et un travail d'explicitation possiblement important doit être fait aux familles. Des enseignants et des AESH volontaires n'ont pas pu être testés car le formulaire n'est pas remis avec la bonne classe ou dans le bon paquet. En plus d'imprimer les formulaires, il faut également organiser leur distribution, les récupérer, les faire passer au laboratoire 48h avant les tests, faire un tableau Excel avec les renseignements des familles, organiser les prélèvements, etc... Les collègues et particulièrement les directeurs ne sont pas des secrétaires médicaux et croulent déjà sous les tâches.

D'une façon générale, nous demandons que les médiateurs s'adaptent aux contraintes et fonctionnement des écoles, et non pas l'inverse. Et actuellement, la principale contrainte des écoles est qu'il n'est plus possible de rajouter pour les directeurs et les collègues des tâches supplémentaires, au contraire.

Outre le travail supplémentaire demandé aux collègues dans les écoles, nous nous interrogeons sur la diffusion en masse de ces données personnelles à un laboratoire privé dans le cadre de la Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD).

Aussi, des tests systématiques de l'ensemble de la population scolaire dans des écoles ou établissements avec des cas avérés auraient pour nous plus de sens que des tests sur des échantillons d'écoles.

Il est clair que les personnels de santé de l'Education nationale ne sont pas en nombre suffisant et la revendication d'une réelle médecine scolaire avec la création massive de postes et le recrutement de médecins et infirmières scolaires devient particulièrement légitime.

La FNEC FP FO demande que les directeurs et les personnels des écoles ne soient contraints à aucune de ces tâches chronophages qui n'entrent, ni de près ni de loin, dans leurs fonctions ainsi que le recrutement immédiat d'enseignants, d'infirmières et de médecins de l'Education Nationale fonctionnaires d'Etat !

En parallèle, la FNEC-FP-FO constate pourtant, avec colère, la non-utilisation des 200 millions d'euros du budget 2020 qui pourtant auraient pu créer 4200 postes et 2500 classes à la dernière rentrée. Le ministre ne répond à aucune revendication et maintient ses 1800 suppressions de postes tout en accroissant la pression sur l'augmentation des HSA dans le second degré. Cela s'est forcément ressenti sur les instances locales de carte scolaire.

Enfin, au niveau local et sur un autre sujet, vous souhaitez passer en force l'étiquetage des postes de CP et CE1 dédoublés en REP et REP+. Les conséquences sur les collègues en termes de risque psycho sociaux se font déjà ressentir et les sollicitations sont nombreuses. Nous vous demandons à nouveau de revenir sur votre projet qui aurait de graves incidences sur le fonctionnement pédagogique de l'école, la relation de travail des personnels tout comme sur le mouvement des personnels.

